

SuisseEnergie

Newsletter N° 48



*Le centime climatique peut atteindre d'ici 2012 les objectifs convenus de réduction de CO₂.
Le DETEC n'a pas fait usage du premier délai de résiliation du contrat.*

CENTIME CLIMATIQUE

Le centime climatique continuera d'être perçu

Le centime climatique sera maintenu. Le DETEC a pris cette décision en se fondant sur l'évaluation globale du business plan de la Fondation Centime Climatique (FCC), selon lequel cette dernière sera en mesure d'atteindre d'ici 2012 les objectifs convenus en matière de réduction de CO₂ tant en Suisse qu'à l'étranger.

Fin juin, la FCC a présenté son business plan définitif. Le groupe de coordination pour le centime climatique, qui réunit des représentants de l'OFEN, de l'OFEV, du SECO et des cantons, l'a depuis lors approuvé. Les experts ont conclu que la FCC opérerait de manière efficace et qu'elle serait en mesure de réaliser ses objectifs quantitatifs d'ici 2012 en Suisse et à l'étranger. Se fondant sur cette appréciation, le DETEC a décidé de ne pas faire usage du premier délai de résiliation du contrat, fixé à fin septembre 2007, et de maintenir le centime climatique.

(suite à la page 2)

«Paris vaut plus qu'une messe!»

Elaboré par Electricité de France, la SNCF et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), le dépliant «Les 10 Gestes pour gagner» est distribué par milliers à tous les voyageurs à la Gare de Lyon



à Paris. Pratique, il présente les bons gestes pour l'environnement: privilégier les transports en commun, remplacer les ampoules à incandescence par des lampes basse consommation, tenir compte de l'étiquette-énergie et des labels. Des membres de l'équipe nationale de rugby montrent l'exemple sur les photos alors que, Coupe du monde oblige, toute la France n'a d'yeux que pour «les Bleus».

Les «petits Suisses» peuvent toujours ironiser que les Français en avaient besoin. Néanmoins, cette synergie entre État, marché, agences et sportifs reconnus impressionne (et suscite quelques jalousies!). En France, la question énergétique est omniprésente. Aux carrefours, des panneaux lumineux municipaux invitent à renoncer aux trajets inutiles en voiture, les journaux foisonnent d'annonces en faveur des énergies renouvelables et de l'électricité verte, on trouve partout au centre-ville des vélos mis en location par la municipalité. Bref, non seulement on informe mais on agit! Cette communication est crédible et prouve qu'il est possible de se faire plaisir en adoptant une approche durable de l'environnement.

Michael Kaufmann, directeur du programme SuisseEnergie, depuis Paris



suisse énergie

Etant donné que la FCC n'aura sans doute pas à utiliser l'intégralité des moyens à sa disposition pour respecter les engagements contractuels pris avec la Confédération, le DETEC conviendra avec elle de la manière d'utiliser au mieux ces excédents afin que la Suisse puisse réaliser les objectifs du protocole de Kyoto.

Des objectifs réalisables d'ici 2012

En mars 2005, le Conseil fédéral avait décidé de donner une chance au centime climatique proposé par les milieux économiques à titre de «mesure librement consentie». Le 30 août de la même année, le DETEC a signé avec la FCC une convention

fixant des objectifs quantitatifs de réduction et un calendrier pour les réaliser. La FCC a pour mission de réduire les émissions durant la période 2008–2012 d'au moins 1,8 million de tonnes de CO₂ par année, dont 0,2 million de tonnes au moins par le biais de projets nationaux. L'achat de certificats d'émission étrangers, conformément aux principes du protocole de Kyoto, est quant à lui limité à 1,6 million de tonnes de CO₂ par année.

Communiqué de presse
www.centimeclimatique.ch

A E N E C

Economies d'énergie de 22% en dix ans

Au bord du lac de Zurich, un groupe d'entreprises s'est formé autour du modèle énergétique de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Ce groupe, qui fête ses dix ans d'existence, affiche un bilan remarquable: des économies d'énergie de 22% et une réduction des émissions de CO₂ de 23%.

La société Frutarom produit à Wädenswil des arômes, des concentrés pour boissons et des extraits de plantes, générant ainsi chaque jour 50 à 200 m³ d'eaux usées et 13 tonnes de résidus. Pour traiter ces déchets de façon écologique et à un coût raisonnable, elle a opté pour la construction d'une installation de biogaz dotée de deux couplages chaleur-force pour la production d'électricité et de chaleur ainsi que d'une machine à absorption pour la production de froid. Depuis lors, Frutarom économise chaque année 2011 MWh de gaz et d'électricité ainsi que 280 tonnes de CO₂.

Pour Renato Colombi, directeur technique, la collaboration avec l'AEnEC a joué un rôle essentiel: «Les échanges avec les autres entreprises du groupe AEnEC offrent des conditions optimales pour comparer nos performances en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique et pour puiser de nouvelles idées».

Objectifs nettement dépassés

Depuis plus de 20 ans, des entreprises du bord du lac de Zurich discutent de questions énergétiques et échangent leurs expériences en la matière. Après avoir acheté occasionnellement de l'énergie ensemble, elles ont lancé en octobre 1997 une initiative visant à constituer un groupe pour la mise en œuvre du modèle énergétique de l'AEnEC. Ce groupe réunit aujourd'hui dix entreprises opérant dans les domaines de l'électronique, de

la chimie, de l'alimentation, des textiles, des télécommunications et de l'immobilier. Les résultats obtenus en dix ans sont remarquables. Ils dépassent nettement les objectifs convenus avec l'AEnEC: l'efficacité énergétique du groupe a augmenté de 22% en dix ans (l'objectif était de 15%), et les émissions de CO₂ ont diminué de 23% (l'objectif était de 14%).

Le modèle énergétique de l'AEnEC

Le modèle énergétique de l'Agence de l'énergie pour l'économie s'adresse aux moyennes et grandes entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie, des services, du commerce et des transports. Les entreprises se réunissent par groupes de huit à quinze et élaborent ensemble des conventions d'objectifs et/ou des engagements formels qu'elles concluent ensuite avec la Confédération. L'élaboration d'une convention d'objectifs passe par le recueil de données sur la consommation de chaque entreprise, la définition de mesures de réduction des émissions de CO₂ et l'établissement d'un pronostic sur l'évolution de ces émissions. Un système de monitoring assure le suivi de la progression du groupe, et les échanges d'expériences au sein de ce dernier contribuent au développement d'un savoir-faire qui permet des économies importantes.

www.enaw.ch

Chauffer au bois – mais correctement

Des valeurs limites d'émissions plus strictes pour les chaudières à bois dans l'ordonnance sur la protection de l'air.

A partir du 1^{er} janvier 2008, les petites chaudières à bois fabriquées en série ne pourront être commercialisées que si elles sont dotées d'une déclaration de conformité. Obligatoire, ce document permettra aux fabricants, aux importateurs et aux commerçants de garantir qu'elles ont été testées par un organisme de contrôle agréé selon les normes EN en vigueur et que les valeurs d'émissions applicables sont respectées.

Les installations artisanales ou celles fabriquées à la pièce comme les poêles en faïence ou les cheminées ouvertes sont exemptées de la vérification de conformité mais doivent être construites conformément à une méthode de calcul agréée, en particulier le programme de calcul pour les poêles en faïence de la Société suisse des entrepreneurs poêliers et carreleurs (SPC), ou équipées d'un système de captage retenant au moins 60% des poussières. Ainsi, il ne sera plus possible d'installer

des foyers artisanaux ou sur mesure sans programme de calcul ni système de captage.

Chaudières à bois d'une puissance supérieure à 70 kW

Les installations de combustion alimentées au bois d'une puissance comprise entre 70 et 500 kW ne doivent pas émettre plus de 150 mg de poussières par m³. A partir de 2012, cette valeur limite sera abaissée à 50 mg par m³. D'ici là, les bonnes chaudières à bois devraient pouvoir s'y conformer sans mesures secondaires.

Les installations dépassant les 500 kW ne doivent pas rejeter plus de 20 mg de poussières par m³. Le respect de cette valeur nécessite des mesures secondaires comme l'ajout d'un dépoussiéreur électrique ou d'un filtre en tissu. Les installations existantes devront être équipées au plus tard dix ans après l'entrée en vigueur de la valeur limite correspondante.

www.energie-bois.ch

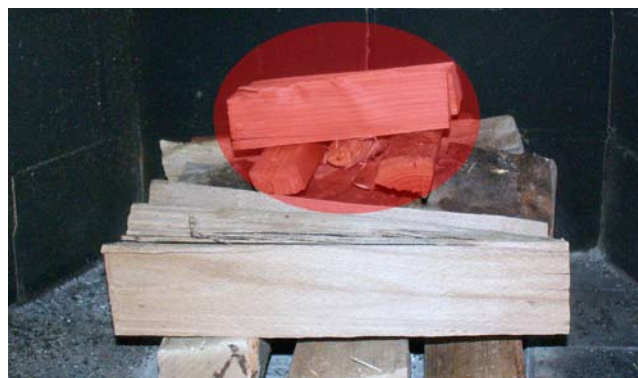
Bien allumer les petites chaudières à bois

Les utilisateurs d'un foyer à bûches, qu'il soit ancien ou récent, peuvent contribuer à diminuer considérablement les émissions de particules fines avec un bon départ de feu. De nouvelles méthodes ont été élaborées pour faire démarrer, sans émettre de fumée, les poêles dans les maisons et les chaudières dans les caves. La combustion de haut en bas convient à de nombreuses installations au bois situées dans les pièces d'habitation et dans lesquelles la fumée sort vers le haut. La combustion est mieux contrôlée qu'avec un allumage traditionnel par le bas. Les gaz émis s'échappent par les flammes chaudes et brûlent presque intégralement, diminuant ainsi nettement le rejet de substances polluantes.

Des notices d'information «Richtig Anfeuern» sont disponibles en allemand: www.bfe.admin.ch



Module d'allumage: placer quatre bûches de manière à former deux doubles barres croisées et mettre l'allume-feu entre elles (idéalement, de la laine de bois imprégnée de cire). Ce «module d'allumage» remplace le bois d'allumage et les journaux souvent utilisés autrefois.



Préparation: placer le module d'allumage en haut (mettre les deux bûches inférieures perpendiculairement aux deux bûches supérieures). Une allumette suffit pour faire partir le feu.

Points forts de la communication en 2008

Le séminaire de communication de SuisseEnergie aura lieu le 5 décembre prochain. Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter les grandes lignes de la communication du programme pour 2008.

Cette année, cette demi-journée se déroulera en deux temps. Une première partie sera consacrée à la présentation du concept de communication du programme pour l'année prochaine. Deux points seront également consacrés à l'évaluation, soit la présentation de l'étude omnibus 2007, ainsi que les résultats de l'évaluation de la communication des réseaux de SuisseEnergie.

Dans la deuxième partie, nous allons quelque peu innover. En effet, il nous semblait intéressant de pouvoir vous présenter les réflexions et messages liés à des campagnes environnementales et à l'énergie. Nous avons donc le plaisir d'accueillir trois

responsables marketing de sociétés très actives dans ces domaines, soit Brigitte Zogg pour COOP Naturaplan, Gian-Reto Raselli pour le WWF et Markus Kamermann pour Toyota Prius.

Nous sommes persuadés que cet alléchant programme saura vous captiver. Nous vous recommandons de bien vouloir noter la date du 5 décembre 2007 pour ce séminaire qui se déroulera de 9h00 à 12h30 à l'OFEN à Ittigen.

Un dépliant avec le programme et un talon d'inscription vous parviendra ces prochains jours par courrier. Inscrivez-vous nombreux et au plaisir de vous accueillir à Ittigen.

Séminaire de communication de SuisseEnergie

Date: 5 décembre 2007

Heure: 9h00 à 12h30

Lieu: Centre administratif du DETEC, Mühlestrasse 2, Ittigen BE

La 16^e journée romande de l'énergie s'est déroulée le 20 septembre à Montreux

Devant plus de 150 personnes, cinq communes romandes ont obtenu le label Cité de l'énergie délivré par l'Association «Cité de l'énergie» et par l'Office fédéral de l'énergie dans le cadre du programme SuisseEnergie.

Bulle, Cartigny et Porrentruy sont récompensées pour la première fois; Meyrin et Montreux voient leur label prolongé



Label transmis par la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro et Michael Kaufmann (à droite) à la ville de Porrentruy.

pour 4 ans. Le label vient couronner et encourager une politique énergétique conséquente, axée sur les résultats.

Les nombreux participants ont également entendu des discours de Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat vaudoise, de M. Michael Kaufmann, vice-directeur de l'OFEN et de M. Pierre Salvi, syndic de Montreux.

- **Porrentruy** (6700 hab.): Un chauffage à distance au bois (CAD) couvre plus de 30% de la consommation des bâtiments de la commune.
- **Bulle** (16'300 hab.) construit un vaste réseau de chauffage à distance au bois, énergie indigène abondante dans la région, et prévoit le raccordement de 90% du territoire communal dont la totalité des bâtiments communaux d'ici 2020.
- **Cartigny** (800 hab.) inaugure cette année son CAD au bois, le plus gros du Canton, touchant 90% des habitants. Cartigny fait figure de premier de classe également au niveau du tri et du recyclage des déchets.
- **Meyrin** (20'000 hab.) était la 1^{ère} Cité de l'énergie genevoise en 2002. Meyrin donne l'exemple par un suivi constant des

consommations d'énergie de ses bâtiments communaux. La commune se bat aussi sur des projets d'urbanisation durable privilégiant les transports publics (tram), un réseau de chauffage à paille/bois, etc.

- **Montreux** (23'000 hab.) est Cité de l'énergie depuis 1999 mais affiche depuis plus de 20 ans une politique énergétique axée sur la gestion d'un vaste patrimoine bâti.

www.citedelenergie.ch

Autres Cités de l'énergie nouvelles et confirmées

Le 25 septembre, la commission du label Cité de l'énergie a décidé de remettre la précieuse distinction à trois nouvelles communes: Le Locle, Flawil et Schaan (FL). En outre, le label a été confirmé pour quatre nouvelles années aux sept communes d'Eschenbach, Eschlikon, Frauenfeld, Köniz, Langenthal, Reigoldswil et Rorschacherberg. Au total, ce sont maintenant 147 municipalités qui possèdent le label Cité de l'énergie.

EN BREF & CALENDRIER

Rapport annuel 2006

SuisseEnergie reste sur la voie du succès. Par rapport à 2005, l'impact énergétique du programme a progressé de près de 26%. Les émissions de CO₂ ont reculé d'environ 6%, la part des énergies renouvelables a augmenté et des impulsions importantes ont été données concernant l'énergie et le bâtiment. Voir le [rapport annuel 2006](#) qui vient de paraître pour plus d'informations et de chiffres. La version imprimée du rapport peut être obtenue auprès de l'Office fédéral de l'énergie OFEN, SuisseEnergie, 3003 Berne.

La Suisse romande joue les premiers de la classe

Plus de 250 communes européennes participent à la campagne d'indication de la consommation d'eau et d'énergie ainsi que des rejets de CO₂ des bâtiments publics. La Suisse romande est particulièrement appliquée: Lausanne et Montreux, toutes deux cités de l'énergie voient leurs campagnes de communication exemplaires récompenser par les 1^{er} et 2^e prix du concours «Display towards class A 2007». Cette démarche volontaire ouvre la voie à un certificat énergétique pour tous les bâtiments en Suisse et en Europe.

www.bfe.admin.ch

La plus grande installation biogaz de Suisse

Les travaux de construction de la plus grande installation biogaz de Suisse ont débuté à Inwil (LU). Dès l'automne 2008, elle sera en mesure de fabriquer du carburant écologique à partir de 60'000 tonnes de lisier, de fumier, de déchets verts ainsi que de déchets biogènes par an – une exploitation totale des capacités devrait permettre de produire environ 1,9 Mio m³ de biogaz par an, d'une qualité équivalente au gaz naturel, soit l'équivalent de 10'000 km/an pour 2000 véhicules au gaz.

En 2004, le projet de SwissFarmerPower Inwil AG a reçu le premier prix de promotion du «prix pegasus». Il était nécessaire de reclasser la zone. Le permis de construire étant accordé, les travaux peuvent commencer.

www.swissfarmerpower.ch

Des immatriculations en hausse

Lors du 1^{er} semestre 2007, plus de 3100 véhicules hybrides, au gaz naturel, au bioéthanol ou électriques ont été nouvellement immatriculés, soit plus de 2% de toutes les nouvelles immatriculations de voitures de tourisme et petits véhicules utilitaires. En 2006, la part de ces écocars dépassait pour la première fois la barre des 1% (1,3%). Le réseau de stations-services se développe lui aussi: les stations-services pour le gaz devraient passer de 90 à 100 à la fin de l'année. Près de 30 stations-services pour le bioéthanol (E85) ont vu le jour en un an principalement en Suisse allemande. D'ici 2008, il devrait en exister environ trois douzaines.

www.e-mobile.ch



Perspectives énergétiques

Les travaux d'élaboration des perspectives énergétiques jusqu'en 2035 ont débuté en 2004. Ces résultats constituent les bases des discussions politiques qui serviront à forger la future politique suisse en matière d'énergie et de climat.

Les cinq rapports finaux du projet Perspectives énergétiques 2035 sont disponibles sous forme électronique sur cette page. Ils compren-

nent une synthèse (tome 1), les scénarios I à IV (tome 2), les effets économiques généraux (tome 3), 16 digressions sur le thème des perspectives énergétiques (tome 4) ainsi qu'une analyse et une évaluation de l'offre d'électricité (tome 5). Les résultats correspondant aux tomes 2 et 5 sont réunis sous forme de tableaux dans une annexe supplémentaire.

www.bfe.admin.ch

Rappel important:

L'energyday 2007, la journée nationale de l'efficacité énergétique, aura lieu le 27 octobre.

www.energyday.ch



Calendrier SuisseEnergie 2007

Date	Manifestation	Contact
8-9.11	7^e journée nationale de la photovoltaïque, Emmenbrücke	www.photovoltaiik.ch
8-10.11	Ticino impiantistica: exposition consacrée aux techniques sanitaire et thermique et aux énergies renouvelables, Giubiasco TI	www.ticinoimpiantistica.com
19-20.11	Forum européen: «Forum 2007 Déchets et recyclage», Renaissance Zurich Hotel, Glattbrugg	www.euroforum.ch
22-25.11	Foire Maison + Energie, BEA bern expo, Berne	www.hausbaumesse.ch
22.11.	13^e séminaire d'automne 2007, «La société à 2000 watts concrètement», dans le cadre de la Foire Maison + Energie	www.hausbaumesse.ch
24.11.	«Heizen und kühlen mit Zukunft» – Conseils et tendances en matière de chauffage et de climatisation pour les maîtres d'œuvre et les investisseurs à l'occasion de la Foire Maison + Energie	www.hausbaumesse.ch
6.12.	Conférence de communication de SuisseEnergie, Ittigen BE	chantal.purro@bfe.admin.ch
17.1.2008	Journée du chauffage à distance 2008, Bienne BE	www.fernwaerme-schweiz.ch
Autres dates sur www.cours-energie.ch		

SuisseEnergie

Office fédéral de l'énergie OFEN, Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen · Adresse postale: CH-3003 Berne

Tél. 031 322 56 11, Fax 031 323 25 00 · contact@bfe.admin.ch · www.suisse-energie.ch

Liens:

[S'abonner à la Newsletter](#) / [Consulter les archives](#)